



Communiqué de presse

15/09/2017

Ethias et Blue-bike, une affaire qui roule depuis 2014

- Ethias a prolongé son partenariat de 3 ans avec les vélos Blue-bike.
- En cas de pépin, les utilisateurs des vélos Blue-bike seront secourus par Ethias Assistance.
- 16 971 trajets parcourus à vélos Blue-bike par mois en 2017, une augmentation de 25 %.

Dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises, Ethias met la mobilité douce au centre de ses préoccupations. Le partenariat noué en 2014 avec les vélos Blue-bike était donc une évidence. Il vient d'être prolongé pour 3 années supplémentaires. A l'occasion de la semaine de la mobilité en Belgique (du 16 au 22 septembre), Ethias et Blue-bike s'associent à la démarche qui vise à diminuer l'empreinte carbone des Belges.



Ethias assure en effet les usagers et les vélos Blue-bike dès leur sortie du point de location en cas de dommage matériel et corporel via sa plate-forme Ethias Assistance.

L'assistance aux personnes :

Ethias Assistance organise et prend en charge le retour du cycliste de l'endroit où il se trouve jusqu'au point vélo d'enlèvement. **Si le cycliste subit des blessures nécessitant une hospitalisation**, Ethias Assistance prend en charge le transport de l'assuré du lieu de l'accident jusqu'à l'hôpital, ainsi que le retour à domicile dès sa sortie du centre hospitalier (les frais liés aux problèmes médicaux restant à charge de l'utilisateur).

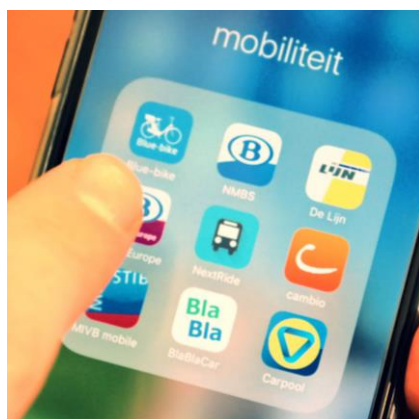
co-CREATE a COMMON FUTURE with AGILITY & CONSISTENCY

L'assistance pour le vélo :

Si le vélo Blue-bike tombe en panne mécanique ou est endommagé lors d'un accident, Ethias Assistance, sur simple appel téléphonique, organise et prend en charge le remorquage vers le point vélo d'enlèvement (pour les pneus crevés : à partir de 1,5 km du point vélo).

Nouvelle App et extension hors des gares

Blue-bike a lancé en février une app qui permet aux usagers de voir en temps réel la disponibilité des vélos dans un point vélo, cette app est disponible gratuitement dans le Google Playstore pour Android et dans l'IOS App store.



Blue-bike projette d'étendre le nombre de points vélos dans toute la Belgique et plus seulement au sein des gares. Par exemple, via son partenariat avec De Lijn, Blue-bike tend à s'implanter aussi près des arrêts de bus, de trams et dans des Park&Ride (Boechout, Lier, Deinze et Waregem).

Blue-Bike, c'est aussi :

- 53 points vélo
- 1350 vélos disponibles
- Un abonnement annuel à 12 €
- Tarifs pour 24 h d'utilisation : 0 € ; 1,15 € ou 3,15 € (en fonction de l'intervention des pouvoirs publics : villes, communes, régions)
- Profil des utilisateurs : essentiellement en déplacement professionnel - 50 % de femmes ; 50 % d'hommes entre 22 et 55 ans
- En 2016 : 13 513 trajets par mois – en 2017 : 16 971 trajets par mois soit une augmentation de + 25 %
- <https://www.blue-bike.be/>

Liens vers la semaine de la mobilité :

Wallonie : <http://mobilite.wallonie.be/home/agenda/semaine-de-la-mobilite.html>

Bruxelles : <https://www.bruxelles.be/semaine-de-la-mobilite-et-dimanche-sans-voiture-2017>

Flandre : <https://www.weekvandemobiliteit.be/>

Contact Blue-bike : Frederik Vermeulen, +32 (0)3 206 75 01, frederik.vermeulen@blue-mobility.be